

VALIDITE DU DEVIS 1 MOIS

Le devis vaut bon de commande dès lors que l'acheteur signe le présent document.
L'acheteur reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de vente.

Le vendeur

Signature précédée de la mention "Lu et approuvé"

Le client

Signature précédée de la mention "Lu et approuvé"